dans l'Ouest, nous ne nous occupons pas des partis politiques. La politique n'a rien à faire dans la circonstance, pas plus les progressistes que les conservateurs ou les libéraux. Tous croient que le projet est réalisable et que le tracé est le bon. J'ai devant moi le texte d'une résolution adoptée par le Board of Trade d'Estevan, qui est le grand centre commercial du district Electoral d'Assiniboïa. Qu'on me permette de citer ces quelques lignes de la lettre du secrétaire qui accompagnait la résolution:

Nous sommes franchement d'avis que le projet devrait avoir l'appui sincère de tous les députés de l'Ouest et nous souhaitons que le Gouvernement prenne des dispositions pour assurer l'achèvement de cette entreprise dans un avenir rapproché.

Voilà longtemps que nous avons tous cette idée. Je suis en faveur d'achever immédiatement le chemin de fer. Je demande qu'on achève au moins immédiatement l'aménagement de la nouvelle voie pour en faire l'essai. Je ne demande pas au Gouvernement de s'engager à quoi que ce soit ce soir, mais il me semble que la réparation de 118 milles de voie ferrée que propose le ministre intérimaire des Chemins de fer ne suffit pas pour répondre aux besoins de la région et aux désirs de ses habitants, ou même pour remplir les promesses qui ont été faites dans le passé.

Il est de mon devoir de protester ce soir et de dire que cette chose est injuste pour les gens de la région de l'Ouest. Ils ont le droit de s'attendre à plus et ils s'y attendent. J'espère que le Gouvernement, dans sa sagesse, trouvera des voies et moyens de pourvoir aux besoins du chemin de fer de Port-Nelson, cette année. Comme je l'ai déjà dit, le sujet a été discuté à fond et je ne crois pas qu'on ait apporté des arguments susceptibles de faire contre-poids à ceux présentés à l'appui du projet.

M. KNOX: Je n'ai pas l'intention de retenir la Chambre longtemps. Je crois que le débat a été complet et qu'il nous a éclairés sous plus d'un rapport. Cette discussion a été avantageuse et, bien que j'aie préparé des notes en réponse à quelques observations je vais y répondre très brièvement.

La seule opposition au projet est venue de l'honorable député de Lunenburg (M Duff). Il nous a affirmé qu'il partageait nos vues sur le tarif. Je dois avouer que sa sympathie à l'endroit du tarif nous sert de peu si elle n'est accompagnée d'autre chose. Il nous a laissé entendre qu'il était notre adversaire sur la question du projet de la baie d'Hudson et il se peut que son antagonisme à ce sujet ait la même importance que sa sympathie au sujet du tarif. A ce propos, il me semble déplorable de nous voir paralyser dans nos achats comme

dans nos ventes, parce que je suis convaincu que le volume de nos ventes dépend uniquement de celui de nos achats. De plus, nous aurons encore d'autres désavantages si on limite nos débouchés. L'honorable député de Lunenburg a fait allusion au rapport fait par le capitaine Anderson de son voyage de 1914, et il a insisté sur les difficultés que le capitaine Anderson a dû vaincre quand son navire a été pris dans les glaces. Or, cela ne prouve pas que la navigation soit impossible dans le détroit d'Hudson. Nous connaissons bien des capitaines qui ont été pris dans les glaces de l'Atlantique. Sans être marin, j'ai eu quelque expérience à ce sujet; j'étais passager sur un navire qui a été immobilisé par les glaces et le brouillard pendant deux jours et deux nuits. Je pourrais discuter plus à fond ce rapport, mais je suis d'avis qu'il est préférable de clôre le débat. Le ministre intérimaire des Chemins de fer (M. Graham) m'a désappointé en n'allant pas un peu plus au fond des choses. Nous avons été heureux d'apprendre que le Gouvernement n'avait pas l'intention d'abandonner le projet et que les 332 milles construits seraient établis sur le modèle des autres chemins de fer. Mais, une fois arrivés là, nous ne sommes pas plus avancés qu'en 1918 et j'aimerais voir des indices qu'on fera quelque chose de plus.

L'hon. M. GRAHAM: Vous serez bien plus avancé qu'à présent, de 118 milles que vous n'auriez pas autrement.

M. KNOX: Nous recevrons sous peu une délégation de l'Ouest qui demandera plus que ce que propose l'honorable ministre et j'aime à croire que le Gouvernement écoutera sa demande. En relisant la résolution, je n'y vois rien que le Gouvernement ne puisse accepter si je me souviens bien des observations présentées par le ministre intérimaire des Chemins de fer et le ministre des Finances (M. Fielding). Par conséquent, je crois ne pas aller trop loin en demandant l'adoption de la résolution.

M. l'ORATEUR : La Chambre est-elle prête à voter?

M. MARLER: Monsieur l'Orateur. . .

M. l'ORATEUR: L'honorable député ne peut adresser la parole en ce moment sans le consentement unanime de la Chambre.

Quelques VOIX: Allez-y.

Quelques VOIX: Au vote.

(La motion est adoptée par assis et levés.)

La séance est levée à onze heures et quarante minutes.